



Newsletter de mars 2023

L'EDITO

Nos membres assidus auront compris que le léger retard de cette lettre de mars est dû à la tenue ce samedi 18 mars de notre Assemblée générale annuelle.

Celle-ci a fait salle comble le matin, pour la conférence de Bruno Colmant. Celui-ci nous a fait un brillant exposé sur l'histoire économique en mettant le doigt sur le tournant des années (19)80 qui a mené à l'affaiblissement de l'Etat et des biens communs. L'idéologie du « tout au marché » et du « marché qui sait tout » a mené à la poursuite de la surexploitation des ressources naturelles et à une déstructuration des liens sociaux.

Bruno Colmant qui a vécu au cœur du système financier nous a fait part de sa rupture personnelle avec ce système et de sa « **Brûlante inquiétude** » (titre de son récent livre que nous conseillons) sur l'avenir de notre société. Nous avons apprécié sa liberté de pensée et son humilité. Il a conclu en nous souhaitant de retrouver le calme de la pensée, d'être des vecteurs d'apaisement, ce qui n'est pas la chose la plus facile, mais qui vaut mieux que de tomber dans la pensée simple et populiste.

Sa conférence est accessible via : [Le néolibéralisme est-il compatible avec une-ecotransition juste ?](#)

L'assemblée a donc poursuivi ses travaux avec une grande détermination et nous sommes heureux d'avoir pu trouver parmi les membres un enrichissement de notre programme et une participation augmentée.

Nous vous souhaitons donc un beau printemps, en partage avec vos petits-enfants.

Thérèse Snoy

1 Actualités du mouvement

1.1 Avis GPC sur le projet Plan Air Climat Energie à Bruxelles

Comme nous nous y étions engagés, nous avons remis un avis sur le Plan Air Climat Energie de la Région bruxelloise ; ceci dans le cadre de l'enquête publique clôturée le 18 février dernier.

Bien informés lors du midi du Climat du 7 février sur les perspectives du PACE, comme pour la Wallonie, nous nous sommes concentrés sur le thème de la rénovation de l'habitat.

Les ambitions du PACE sont élevées et volontaristes, mais nous nous inquiétons des possibilités de financement de ces milliers de rénovations qu'il s'agit de réaliser au cours des prochaines années. Sans investissement massif des pouvoirs publics, on n'y arrivera pas ; il nous semble essentiel de cibler les aides sur les quartiers les plus anciens et les habitants les moins nantis mais aussi de dépasser l'initiative individuelle pour procéder à des rénovations collectives. Ceci suppose aussi une collaboration des administrations (urbanisme, patrimoine, logement,...) et une convergence des politiques vers l'objectif d'économie d'énergie.

De plus, la fiscalité immobilière devra sans doute être revue pour encourager les propriétaires à se lancer dans l'aventure tout en évitant les hausses de loyer et les effets spéculatifs.

Quoiqu'il arrive, pour nous les aînés, il nous faudra de l'aide, non seulement financière mais aussi un accompagnement humain.

Informer, **expliquer** l'intérêt financier et sanitaire d'une rénovation, **rassur**er sur l'accessibilité des budgets nécessaires, **conseiller** sur les choix de techniques et de matériaux, ... : c'est tout un travail de proximité à renforcer dans le cadre d'une efficace coopération entre Région, communes et associations.

Voir le texte de notre avis sur le site : [Avis des Grands Parents pour le Climat – Grands-parents pour le climat \(gpclimat.be\)](http://gpclimat.be)

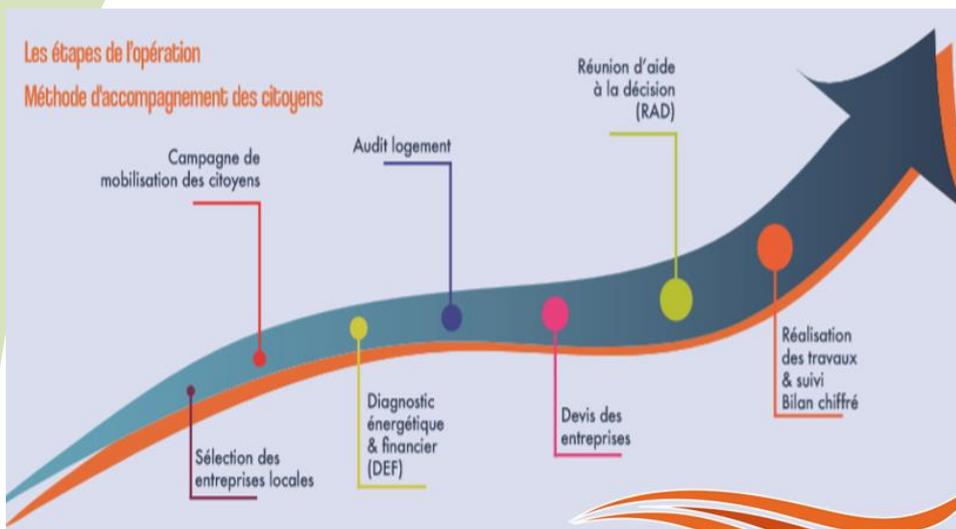
Merci à l'équipe qui a contribué à sa rédaction

Thérèse Snoy

1.2 Midi du Climat du 10 mars : Sur la rénovation énergétique en Wallonie

Thierry Laureys est venu nous expliquer son travail de consultant en rénovation énergétique. La coopérative qu'il a créée, CORENOVE, offre ses services aux communes pour stimuler et accompagner les rénovations énergétiques.

De nombreuses Communes wallonnes se sont déjà engagées à collaborer avec Corenove.



Il a donc développé une méthode convaincante qui fait percevoir aux propriétaires l'intérêt d'une rénovation globale, visant à s'affranchir du recours aux énergies fossiles.

Thierry Laureys démontre que le potentiel d'économie d'énergie est tel que le bilan financier est

rapidement positif, d'autant plus qu'il existe déjà une batterie de primes et de prêts mis à disposition par la Région wallonne.

Mais il plaide pour une simplification drastique des régimes d'aides ainsi que pour le prêt dit « à la pierre » c.à.d. un prêt qui est attaché à l'immeuble et donc peut être remboursé par les successeurs du propriétaire actuel. Cela ouvre la voie d'une charge d'emprunt étalée dans le temps.

Nous poursuivrons la collaboration avec Thierry Laureys pour affiner nos conseils aux seniors et nos demandes aux autorités régionales. Les convictions de Thierry soulèvent des montagnes. Merci à lui, membre des Grands-Parents pour le Climat.

1.3 Nos interventions, les sollicitations et les perspectives

- **Enéo** : nous poursuivons nos animations chez nos partenaires d'Enéo.
 - A Mouscron :
 - le 23 février: « Agriculture et alimentation » a rencontré un franc succès, comme en témoigne le courriel reçu du Président de la Régionale Mouscron - Comines « Une fois de plus, GPC a marqué de précieux points et par votre intervention , vous avez assuré avec brio cette présentation , ce fut , selon nos premières impressions, très bien perçu et fortement apprécié, votre enthousiasme et votre faculté de vulgarisation ainsi que votre souci de bienveillance et la cordialité de vos réactions ont fait mouche et le message est magnifiquement passé, à présent il n'y a plus qu'à..... !! » Robert Catteau.
 - le 26 avril : c'est « La mobilité » qui est programmée.
 - en juin : le numérique.
 - Avec la Régionale de Charleroi nous travaillons à préparer une campagne sur la rénovation énergétique de l'habitat. D'ici à septembre, nous préparons un dossier et une animation type qui pourra circuler dans les locales d'ENEO mais qui pourra aussi être utile dans le cadre d'autres partenariats. La rénovation de notre habitat sera bientôt une obligation pour tous, autant l'envisager au plus tôt et obtenir l'aide nécessaire des pouvoirs publics.

- Les CCCA (Conseils consultatifs communaux des aînés) nous sollicitent : Etterbeek (25 avril), Wanze, Tubize et Lobbes (le 25 mai au soir).
- Le CPAS de Namur nous a demandé une présentation publique le 23 mai prochain avec le responsable énergie.

Solidaris a aussi marqué son intérêt à lancer un projet de collaboration similaire avec les GPC.

1.4 Manifestation du 7 février Bruxelles

Trois grands-mères GPC brabançonnaises ont rejoint Place du Luxembourg les ONG's belges et européennes pour remettre à des représentants de la Commission européenne et du Parlement la **pétition** s'opposant à ce que les **nouveaux OGM's agricoles** échappent aux contraintes de la législation européenne actuelle. Plus de 420.700 citoyens européens étaient signataires de cette pétition.



1.5 Récit de notre rencontre avec K.-H. Lambertz, Ministre-président de la Communauté germanophone.

Francis Panichelli, Guy De Koninck des *Grootouders voor het Klimaat*, Maël Gerday des Youth for Climate et Cécile de Ryckel (GPC) ont assisté à cette rencontre. En voici le rapport par Cécile de Ryckel :

Spécificité du système

Rappelons d'abord, en quelques mots, la spécificité de ce dispositif : la région germanophone est, en effet, devenue la première au monde à se doter d'un système permanent de participation citoyenne, aux côtés de son Parlement. D'emblée deux organes participatifs, dont les membres sont désignés par tirage au sort, ont été prévus : le Conseil citoyen et l'Assemblée citoyenne.

1. Le Conseil citoyen permanent

Le Conseil citoyen sélectionne les thèmes qui seront soumis à la délibération de l'Assemblée citoyenne. C'est lui également qui met en place, par tirage au sort, l'assemblée citoyenne. Ce Conseil citoyen est renouvelé tous les 6 mois. Et surtout - et c'est bien en cela que réside sa spécificité -, il contrôle qu'une suite politique est bien donnée aux recommandations élaborées par l'Assemblée citoyenne. Sans ce contrôle permanent du système par un groupe de citoyens, la participation citoyenne risque fort de manquer - voire de contredire - ses objectifs de rapprochement du monde politique avec le citoyen.

2. L'assemblée citoyenne ponctuelle

L'Assemblée citoyenne est convoquée ponctuellement et se compose de plus ou moins 25 membres tirés au sort dans le registre de la population et celui des étrangers. Pour être tiré au sort, un citoyen doit avoir minimum 16 ans, n'avoir été l'objet d'aucune condamnation et n'exercer aucun mandat politique que ce soit au sein des régions, des provinces ou du gouvernement fédéral.

L'Assemblée citoyenne a pour mission de débattre et de formuler des recommandations à propos des thèmes qui ont été choisis par le Conseil citoyen. Elle dialogue régulièrement avec le politique de la faisabilité de ses recommandations.

Le choix des thèmes soumis à la délibération de l'Assemblée citoyenne est très important car il assure la crédibilité du système.

Les sujets proposés doivent évidemment se situer dans le périmètre des compétences de la Communauté : à défaut, les citoyens débattraient dans le vide, ce qui ne pourrait qu'engendrer frustration et une méfiance accrue par rapport au monde politique.

Pour choisir un thème, le Conseil citoyen fait un appel public de propositions de sujets. Il s'efforce aussi de veiller à ce que le sujet choisi soit en phase avec le programme législatif de la législature.

C'est ainsi que la politique du logement fut retenue pour la législature en cours. Et surtout, il faut que des décisions soient encore à prendre au sein de la thématique choisie. Il convient enfin de vérifier que la solution au problème soulevé n'existe pas déjà.

Sujets déjà délibérés

- Soins de santé aux personnes âgées (outre le défi d'être la première, cette A.C. a dû travailler pendant la période de Covid).
- Éducation inclusive.
- Logements sociaux : critères d'attribution.
- Compétences numériques (processus encore en cours).

Contrôle du suivi politique.

On peut s'en douter, le principal point pour la crédibilité du système est la mise en œuvre des recommandations formulées par les Assemblées citoyennes. Le suivi assuré par le Conseil citoyen comporte plusieurs étapes : passage par la commission parlementaire concernée (logement, par exemple, dans le cas cité plus haut) qui donne ses premières réactions, réaction définitive de ladite Commission dans un délai d'un an, transmission au gouvernement.

Le Gouvernement a alors trois possibilités : acceptation des recommandations ; acceptation partielle, refus. Dans ces deux derniers cas, les instances politiques doivent motiver leur décision.

Que retenir ?

Ce dispositif de démocratie continue constitue réellement une avancée dans le processus démocratique et le rapprochement du citoyen avec le monde politique. Les premiers dialogues ont, d'ailleurs, permis de constater l'émergence d'une dynamique interne spontanée et positive, qui ne s'est pas limitée aux membres des assemblées mais ont également induit des changements de comportement chez les parlementaires eux-mêmes.

Il est encore prématuré de mesurer un réel impact sur le rapprochement entre le monde politique et les citoyens : d'une part parce que l'expérience est récente et n'a encore permis qu'à un petit nombre de citoyens d'y participer, d'autre part parce que les recommandations sont souvent peu spectaculaires et ne font pas les gros titres des médias.

Les assemblées citoyennes continues ne sont qu'un des moyens de mieux faire vivre la démocratie à côté de la démocratie représentative (basée sur les élections périodiques) et la démocratie directe (basée sur le recours au référendum, comme en Suisse.).

Sans oublier les organisations de la société civile, par qui les changements sociaux importants sont toujours impulsés.

N'est-ce pas ce que nous essayons de faire au sein des GPC ?

Cécile de Ryckel

2 Actualités Climat

2.1 Liège Airport : ce n'est pas fini !

Notre précédente Newsletter mentionnait le compromis enfin signé au sujet de l'aéroport de Liège-Bierset. Mais les critiques ne cessent pas pour autant, car les perspectives sont loin d'être réjouissantes. Jugez-en à la fois au travers des réactions de la « Locale GPC » de Liège et de l'article paru dans la revue Médor (Hiver 22-23).

- Réactions des GPC Liégeois face à l'extension de Liège-Airport

Le compromis du Gouvernement Wallon de plafonner à 55.000 mouvements de vol par an est-il une avancée de la cause climatique ?

En 2021 il y a eu 38.150 vols et Liège-Airport demandait l'autorisation de 67.000 pour atteindre l'objectif de 2 millions de tonnes de fret par an !

Pourquoi en dépit des nuisances sonores et polluantes pour les riverains (et pour une grande partie des habitants de la province de Liège), en dépit de l'accaparement des terres agricoles, en dépit de l'augmentation du trafic routier et son engorgement, en dépit de la destruction de commerces locaux, en dépit de l'annulation de tous les efforts des Wallons de limiter les émissions de GES, pourquoi donc en dépit de tous ces éléments connus cette demande d'extension a-t-elle été soutenue par le PS, le MR, le PTB, la FGTB ... ? (La ministre ECOLO Céline Tellier disant sur son compte Facebook que le résultat obtenu était le maximum possible au vu des accords gouvernementaux...).

L'argument principal avancé par ces acteurs politiques est celui du **nombre d'emplois** (estimé à 10.000 emplois directs et indirects). Mais c'est évidemment sans tenir compte des pertes d'emplois ainsi engendrées par ce type d'activités et de commerce. En effet, le chercheur belge Jonathan Hosag, dans un article paru dans *Le Soir* du 12/2/23, dénonçait « la naïveté belge face aux promesses d'emploi au regard de la stratégie économique de la Chine ». Il notait également le déséquilibre commercial Chine/Belgique et l'incapacité de la douane belge de vérifier les colis arrivant à Liège-Airport.

Il n'y donc pas de compromis politiques « justes » pour le climat qui soutiennent l'augmentation du trafic aérien (ici du fret).

Pour rappel, dans la newsletter GPC de février dernier : « Des chercheurs de l'Ecole polytechnique de Lausanne ont calculé que pour financer la décarbonation de l'aviation civile il faudrait passer de 9 milliards de passagers/an à 1,1 milliard soit de le diviser par 7 ». On peut sans doute extrapoler qu'il en est de même pour les vols de fret.

Claire Lecocq

- « Le béton s'écoule, l'argent coule, Liège s'écroule ».

C'est sous ce titre que la revue Médor (Hiver 22-23, pp. 79-85) publie un article au sujet des perspectives prévisibles pour la région liégeoise de l'extension de son aéroport.

« En 2040, 6000 poids lourds et plus de 30.000 voitures grouilleront chaque jour autour de Liège Airport. Médor a calculé que le temple liégeois de la logistique augmenterait les émissions de CO₂ de 88 Kilotonnes par an. Annulant d'un seul coup 90 % des efforts actuels de réduction du bilan carbone de toute la Région wallonne, déjà bien insuffisants. »

De 2015 à ce jour, l'équivalent de 332 stades de foot ont été bétonnés pour les entrepôts et les bureaux. Ce sera 537 en 2031, d'après la Sowaer, gestionnaire public des aéroports wallons.

En 2040, les activités du site aéroportuaire devraient générer l'entrée quotidienne de 31.423 voitures et 6008 camions (13 fois plus qu'en 2019) (Etude du Bureau Stratec). Deux nouvelles voies routières, censées désengorger le réseau, devraient être construites. Ce qui suscite la question : « Comment peut-on tracer de nouvelles routes alors qu'il n'y aura pas nécessairement l'argent pour leur entretien ? » (Pierre Courbe, chargé de mission Mobilité chez Canopea).

Pour les riverains, il faut ajouter la pollution par le bruit : à celle des avions, il faut ajouter celle du trafic routier, d'autant plus avérée que les habitants sont plus proches des axes de circulation.

Des alternatives sont/étaient-elles possibles ?

Mathieu Strale, géographe : « Liège et son savoir-faire sidérurgique pourraient devenir un pôle de production de pompes à chaleur, d'éoliennes, de produits d'isolation pour les habitations, nécessaires si on veut assurer la transition climatique ».

Cédric Leterme, chercheur au GRESEA (Groupe de Recherche pour une Stratégie Economique Alternative) : « La richesse des terres wallonnes fait de l'agriculture le secteur de l'évidence. Pour aller vers une agriculture plus raisonnée, biologique, respectueuse des sols, il va falloir une main-d'œuvre plus importante ».

Notre conclusion : grâce à ces choix alternatifs, des emplois locaux peuvent être créés, contribuant soit à produire des énergies vertes, soit à diminuer les dépenses d'énergie – donc réduire la production de CO₂, soit à en capter, comme des sols nourriciers vivants peuvent le faire.

Cécile Fontaine

2.2 L'Europe glyphosato-dépendante / Pesticides interdits : le double jeu de l'UE et de la Belgique

Nous pouvons faire le lien entre un article paru dans le magazine *Imagine – demain le monde* et celui de la revue *Tchak* (dans leur édition de janvier-février 23).

Imagine – Olivier De Schutter

2016 :

Bayer, firme allemande, achète Monsanto, producteur du Roundup, son produit phare – nom commercial du glyphosate. L'IARC (agence internationale de recherche sur le cancer dépendant de l'OMS) conclut, sur base de près de 1000 études scientifiques, au « caractère probablement cancérigène » du glyphosate. Les Agences européennes (EFSA - sécurité des aliments- et ECHA – sécurité des produits chimiques-) adoptent un autre point de vue. Car elles, elles se basent sur les études produites précédemment par l'industrie chimique, non examinées par la communauté scientifique indépendante. Elles avaient pourtant été alertées en 2015 par 96 scientifiques, reprochant à ces études, suspectes de conflits d'intérêt, de ne pas « refléter les données scientifiques disponibles ».

2017 : une initiative citoyenne européenne (ICE) « Stop glyphosate » recueille 1,2 millions de signatures, ce qui en principe oblige l'UE à répondre sur le fond. Le Parlement européen vote en octobre une résolution considérant que le renouvellement pour 5 ans de l'autorisation de cet herbicide à partir de décembre 2022 nie le principe de précaution. Cela n'empêche pas la Commission et 18 Etats membres de voter la prolongation (la Belgique avait voté contre).

2022 : le glyphosate reçoit une prolongation d'un an le 3 décembre. Négation du principe de précaution pour la santé et déni de démocratie.

Tchak – Jonas Jaccard (SOS Faim)

Si l'Europe interdit bien l'usage de produits phyto considérés comme trop toxiques, elle en autorise encore la production, donc l'exportation. Selon les registres de l'ECHA, l'UE fabrique et exporte pas moins de 81 000 tonnes de substances actives interdites d'utilisation. La Belgique aurait exporté en 2020 plus de 4 000 tonnes de produits interdits chez nous vers 30 pays. L'éthique ne fait pas bon ménage avec la recherche de profits : les conditions d'utilisation de ces produits toxiques dans les pays d'exportation ne respectent pas les règles élémentaires de protection des personnes qui les répandent, ni de celles qui, sur place, les consommeront inévitablement dans leur alimentation.

Ne croyez pas en être protégés. D'une part, la diffusion de ces produits phytopharmaceutiques est généralisée dans l'environnement et peut y subsister bien longtemps après la fin de leur usage. La Belgique détient la palme : plus de 70 pesticides différents, interdits ou non, retrouvés dans un canal en 2019.

D'autre part, les produits interdits exportés nous reviennent au travers de nos importations : 74 pesticides interdits retrouvés dans plus de 5 800 échantillons testés.

La France a interdit la production et l'exportation de produits interdits sur son sol (2018), l'Allemagne a promis de réguler ce commerce en 2023. Zakia Khattabi, Ministre fédérale Ecolo de l'environnement s'est engagée à faire de même au niveau des exportations ; elle n'a pas compétence sur la production, relevant des Régions.

Le soutien de la société civile est indispensable : signez les pétitions de SOS Faim, en collaboration avec des ONG de coopération internationale : www.stop-pesticides.be - www.sumofus.org

Car, interdits ici, exportés là-bas, ils sont toxiques partout !

Cécile Fontaine

2.3 « Cette année, ne vous laissez pas rouler »



A l'occasion du Salon de l'auto, c'est sous ce titre que Canopea Mobilité a lancé une sorte d'alerte en janvier 23.

Les voitures : toujours plus lourdes et plus larges.

En 2001, le poids moyen des voitures neuves vendues en Belgique était de 1313 kg. En 2020, il atteignait les 1457 kg.

Les constructeurs prétendent que cette « prise de poids » est due aux équipements de sécurité. En réalité, le surpoids est surtout dû à la multiplication des équipements « de confort » et à la croissance des « performances

dynamiques » de la voiture. Inutiles au quotidien, ceux-ci permettent au constructeur de vendre la voiture plus cher. Une prise de poids qui se paie aussi à l'utilisation puisqu'il faudra plus de carburant et/ou d'énergie pour faire avancer un véhicule plus lourd.

Selon vous, qui y gagne ?

<https://www.canopea.be/cette-annee-ne-vous-laissez-pas-roulerfaites-des-economies/>

Et qui d'entre vous n'a pas, comme moi, régulièrement râlé de voir deux emplacements de parking occupés par une seule grosse voiture, ou craint de voir arriver face à la mienne qui, elle, ne fait pas le poids, une autre qui se comporte en char d'assaut décidé à occuper au maximum le territoire d'une route qui doit être partagée ?

Cécile Fontaine

2.4 « Les bénéfices climatiques de la “compensation carbone” sont au mieux, exagérés, au pire imaginaires »

La compensation carbone est souvent comparée au commerce des indulgences, une pratique qui s'est développée dans l'Église catholique et qui permettait aux fidèles d'obtenir, en échange de dons, la rémission de leurs péchés. De la même manière, selon ses opposants, la compensation carbone permettrait de ne rien changer à notre mode de vie, sans plus : on se donne bonne conscience en payant quelqu'un d'autre pour réparer le mal qu'on a fait.

Encore faut-il que la réparation soit effective. Les compensations carbone certifiées ont-elles vraiment un effet bénéfique pour le climat ?

Plusieurs médias internationaux ont étudié les pratiques du leader mondial de certification des compensations carbone sous le label « Verra ». La conclusion : la majorité des crédits carbone censés

compenser les émissions de gaz à effet de serre ne correspondent à aucun bénéfice climatique. Ce fut notamment l'objet d'une chronique de [Stéphane Foucart, journaliste au « Monde »](#) le 29/01/23 (article réservé aux abonnés).

Pour en savoir plus, voir :

- [Forêt tropicale : la plupart des crédits carbone achetés par les entreprises «ne valent rien».](#)
- [C'est quoi la neutralité carbone ? \(Vidéo - 4' - Cash Investigation\)](#)
- [Est-il vrai que 90% des crédits carbone ne valent rien ?](#)
- [Les critiques les plus courantes \(Wikipedia\)](#)
- La position récente du ministre [Philippe Henry](#)

Michel Cordier

3 Et moi je fais quoi ?

3.1 Je privilégie le train

Nous savons tous qu'il n'est pas si facile d'accorder nos modes de vie à nos convictions climatiques...

Certains grands parents ont des petits enfants qui vivent hors frontières et souhaitent garder le contact avec eux... en prenant l'avion ... C'est devenu tellement facile, simple, rapide (... pas toujours en tenant compte du déplacement jusqu'à l'aéroport et du temps demandé pour être en avance avant l'heure de décollage)...

Tellement facile que nous oublions de regarder les possibilités de déplacement en train (voir le site référé ci-dessus qui nous y aide) ! Tellement bon marché que la tentation est grande ...

Nous touchons là, avec le prix, à l'indispensable décision européenne de taxer le kérosène utilisé par les avions. Car une taxe sur le kérosène proportionnelle à celle qui s'applique aux énergies fossiles permettrait aux Etats de refinancer le train par exemple car, oui, le train reste cher. D'autant que nous n'avons pas toujours le choix de voyager plus lentement et moins cher... Nous sommes donc invités à chercher les bonnes astuces pour continuer à voyager « bas carbone » puisque nous savons que "les voyages forment la jeunesse" ... des GPC !

Chaque geste individuel pèse ou allège les problèmes climatiques mais celui des décisions politiques est encore plus important, puisqu'il oriente nos choix !

Nous attirons en particulier votre attention sur l'initiative suisse : [Rester sur terre – ATE L'Europe en train](#) qui nous rappelle que voyager **sans** avion est un des meilleurs gestes pour la protection du climat. Nous y trouvons aussi des info's très intéressantes sur les différentes possibilités de voyages en train ..

Soyez curieux allez consulter ce site ... et bons voyages ...

Si vous avez trouvé de bonnes pistes pour voyager en train, comme le site [Voyager en train Omnio](#) (Français), n'hésitez pas à nous les communiquer !

Claire Lecocq

3.2 Je signe une pétition pour un dialogue permanent citoyen.ne.s - élu.e.s en Région wallonne

Le collectif *CAP Démocratie* a introduit une pétition disponible en ligne pour proposer aux parlementaires wallons de se pencher sur l'opportunité de mettre en place un dialogue citoyen permanent en Région Wallonne, inspiré du modèle germanophone.

Et si on réveillait la démocratie ?

Voici l'[invitation à signer et à relayer dans vos réseaux](#) cette pétition.

Il faut 2000 signatures pour que leur demande soit soumise au Parlement, le collectif en dispose de plus de 2000 en version papier mais veut se prémunir de signatures jugées non recevables (pour cause d'illisibilité ou coordonnées incomplètes). La version en ligne vient d'être activée par le Parlement wallon : la campagne pour les signatures numérique débute donc enfin.

Toute personne qui réside en Wallonie et est âgée de plus de 16 ans peut signer cette pétition.

3.3 Earth Hour : je participe

Earth Hour, c'était le 25 mars.

Des millions de personnes du monde entier entrent en action pour la nature à cette occasion, et en font ensemble une heure dédiée à la nature !

Il y a différentes manières d'agir : à la maison, dans la nature, seul.e ou en famille [le site du WWF vous donne plein d'idées.](#)

Et comme une heure, c'est peu pour les GPC, n'hésitez pas à multiplier certaines actions autant de fois que possible... jusqu'à l'an prochain !

Cécile Fontaine



4 Je lis pour vous

4.1 Vers quel(s) nouveau(x) récit(s) ?

Ceci est une nouvelle rubrique issue du travail de notre groupe de lecture « Vision ». Merci à eux.

La peur et le doute entourent souvent le concept d'une économie stationnaire. La simple mention de la fin de la croissance suscite des discussions angoissées sur le chômage, la stagnation et l'absence de progrès.

Ce ne sont pas là les caractéristiques d'une économie stationnaire, fonctionnelle et dynamique, mais la plupart des citoyens n'ont pas une idée de ce que serait la vie dans une économie délibérément non croissante. Une façon d'envisager cette vie plus clairement est d'examiner diverses activités et institutions telles qu'elles pourraient exister dans une économie stable.

Téléchargeable via notre site web : [Quel\(s\) nouveau\(x\) récit\(s\) ?](#) où vous trouverez notamment la note de lecture « *Envisager le bien-vivre dans une économie stationnaire* ».

Michel Cordier

4.2 Invitation à contribution des membres

- Notre tout récent Groupe de lecture « Vision » collecte des sources (livres, articles, conférences, films) propres à alimenter des visions souhaitables du futur tenant compte des limites de la planète, dans le respect des générations futures, et rédige des notes de lecture sur un même schéma pour ensuite agréger ses résultats en un grand puzzle.

Envie de rejoindre le groupe ? Pour en savoir plus : vision@gpclimat.be

- Vous qui nous lisez, vous avez peut-être des informations, des articles, des expériences qu'il vous semble utile de diffuser auprès des membres et sympathisants de Grands-parents pour le climat.

Si c'est le cas, envoyez votre proposition à gpc@gpclimat.be.

Le texte à publier dans la Newsletter sera court, il pourra renvoyer vers un article plus long. Merci d'indiquer sous quelle rubrique il vous paraît opportun de publier votre texte.

Vous comprendrez qu'une sélection sera faite, car nos Newsletters doivent conserver un format limité et que l'actualité impose parfois des priorités.

Equipe de rédaction :

Cécile Fontaine, Thérèse Snoy, Cécile de Ryckel, Claire Lecocq, Michel Cordier